

Département de l'Yonne**Communauté de
Communes du Jovinien****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Date de convocation :	14 septembre 2011	Nombre de conseillers communautaires
Date d'affichage de la convocation :	14 septembre 2011	En exercice: 29
		Présents : 29
		Votants : 29

**Séance du 26 septembre 2011**

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le lundi vingt six septembre deux mille onze à dix neuf heures, à l'hôtel de ville de Joigny, sous la présidence de Monsieur Nicolas SORET.

ETAIENT PRESENTS : Monsieur Jean-Michel ROCHEFORT, Monsieur Michel KOZEL, Monsieur Claude GRUET, Madame Catherine DECUYPER, Madame Jacqueline LEFEBVRE (suppléante), Monsieur Patrick LEMAISTRE, Madame Raymonde ALLOUIS, Monsieur Christian ROTILIO, Monsieur Christian MORESK, Monsieur Guy DUCHENNE, Monsieur Jean-Pierre ROUSSEAU, Monsieur Bernard MORAINÉ, Monsieur Mohamed BELKAID (suppléant de Madame Miren MATIVET-KERBRAT), Monsieur Yann CHANDIVERT (suppléant de Monsieur Yves GENTY), Monsieur Maurice COLAS, Madame Frédérique COLAS, Madame Manuelle MOINE, Madame Paule-Hélène BORDERIEUX, Monsieur Thierry LEAU, Monsieur Laurent CHAT, Madame Gisèle DUMONT, Monsieur Daniel HURE, Monsieur Jean-Pierre BAUSSART, Madame Valérie BRUSIN, Monsieur Louis BOUCHERON, Agnès BLANCARD, Monsieur Jean-François RAVSELJ, Monsieur Michel THIAVILLE

ETAIENT EXCUSES :

Monsieur Yves GENTY, suppléé par M. Yann CHANDIVERT
Madame Miren MATIVET-KERBRAT, suppléée par M. Mohamed BELKAID

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Frédérique COLAS

OBJET : lancement du marché pour la fourniture d'un camion benne pour la collecte des déchets ménagers

OBJET : lancement du marché pour la fourniture d'un camion benne pour la collecte des déchets ménagers

CONSIDERANT la nécessité d'assurer la collecte des déchets ménagers sur le territoire de la Communauté de Communes du Jovinien,

CONSIDERANT le besoin de maintenir le bon état du parc de véhicule,

CONSIDERANT que le marché sera découpé en 2 lots. Un lot pour le châssis cabine et un lot pour la benne à déchets ménagers,

CONSIDERANT que l'estimation du marché a été fixée à 150 500 € hors TVA,

CONSIDERANT que les crédits ont été inscrits au budget de l'exercice 2011,

Le Conseil communautaire,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité.

AUTORISE Monsieur le Président à lancer le marché par appel d'offres ouvert tel que défini précédemment,

AUTORISE Monsieur le Président ou son délégué à signer le marché ainsi que toutes les pièces nécessaires à son exécution avec la ou les entreprises retenues, dans le respect de la procédure réglementaire.

Pour copie conforme,
Le Président,
Nicolas SORET

Communauté de Communes
du Jovinien



Date de réception
par la Préfecture : 27/09/2011

date de publication : 27/09/2011